

Vérification de la signature numérique

1. Préambule

Chaque fichier PDF du GAN a fait l'objet d'une signature numérique par une personne autorisée du SHOM. Pour contrôler complètement la validité de la signature numérique, il faut disposer d'une connexion internet et installer les certificats de l'autorité de certification Chambersign sur votre ordinateur comme indiqué au §2.

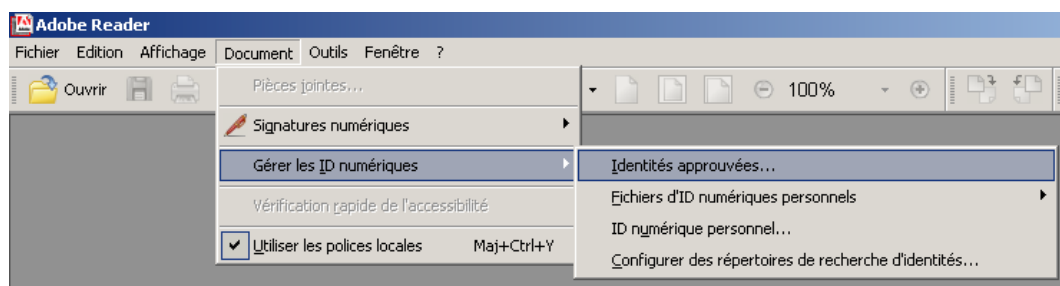
En l'absence de connexion internet, aller directement au §3 de cette annexe.

Nota 1 : la vérification de la signature numérique est facultative et l'installation des certificats n'est pas obligatoire pour la consultation du GAN

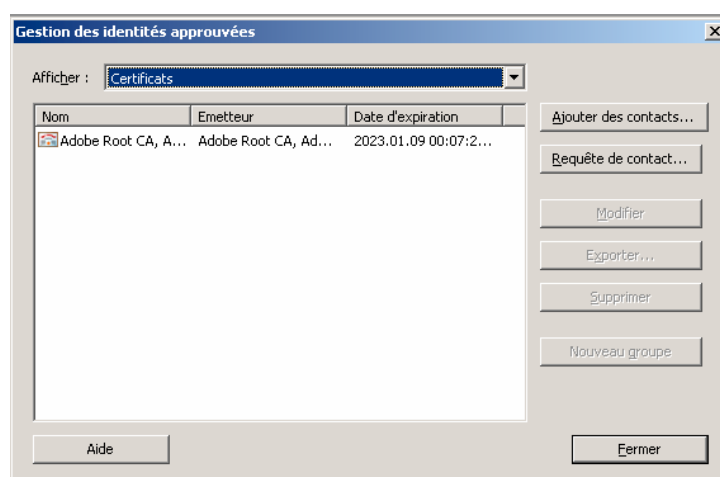
Nota 2 : la version 6 du logiciel Adobe Reader a été utilisée pour les captures d'écran figurant dans cette annexe. Des différences de présentation peuvent exister avec des versions plus anciennes ou plus récentes de ce logiciel.

2. Installation des certificats de l'autorité de certification

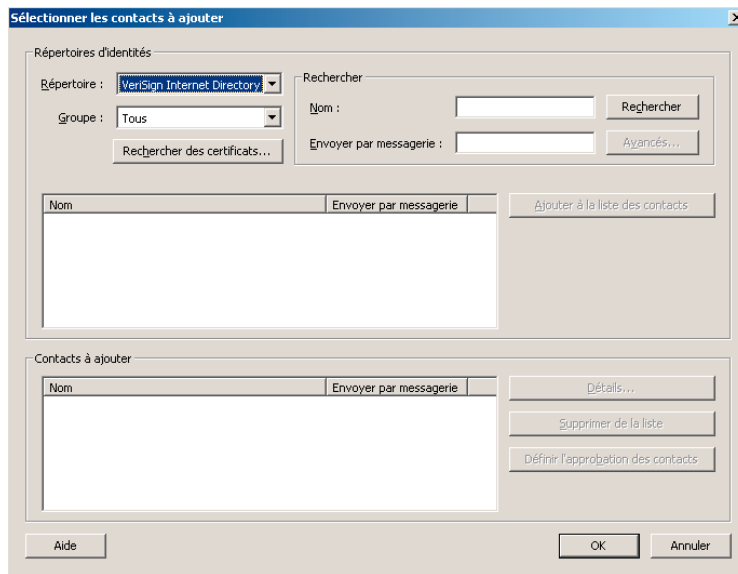
Les certificats de l'autorité de certification sont archivés dans le répertoire « certificats ». Ils peuvent être également téléchargés en cas de besoin directement sur le site : www.chambersign.tm.fr.



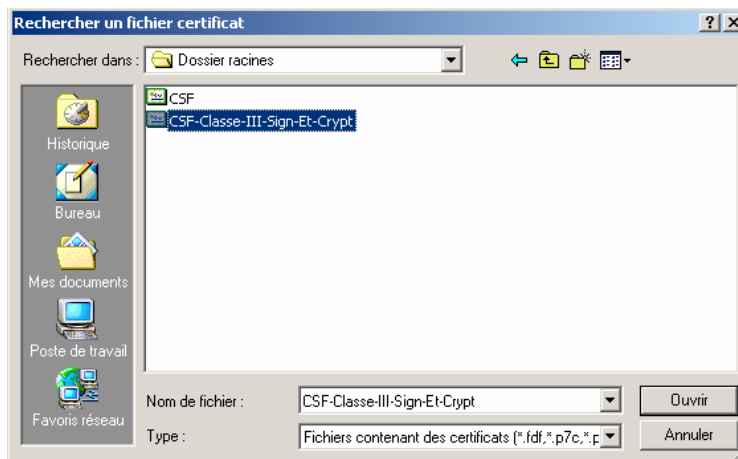
Dans « Document », cliquer sur « Gérer les ID numériques » puis sur « Identités approuvées... » pour faire apparaître la fenêtre « Gestion des identités approuvées ». Devant « Afficher », sélectionner « Certificats » avec le menu déroulant.



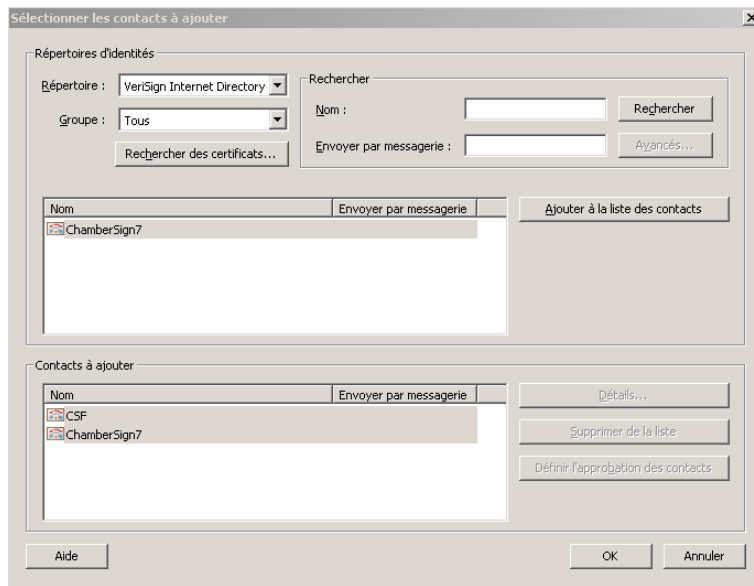
Cliquer ensuite sur le bouton « Ajouter des contacts... » pour faire apparaître la fenêtre « Sélectionner les contacts à ajouter » :



Cliquer sur « Rechercher des certificats... » :

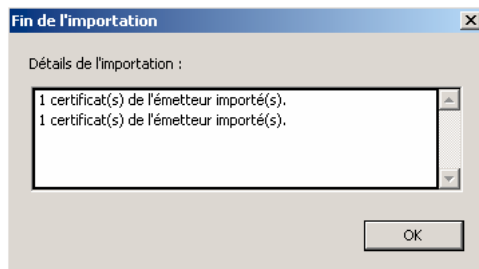


Sélectionner le certificat sur le répertoire « Certificats » et cliquer sur le bouton « Ouvrir ». Le nom du fichier apparaît dans le cadre du haut de la fenêtre « Sélectionner les identités approuvées », cliquer sur le bouton « Ajouter à la liste des contacts » pour installer le certificat dans Adobe Reader. Le nom du fichier apparaît alors dans le cadre du bas de la fenêtre.



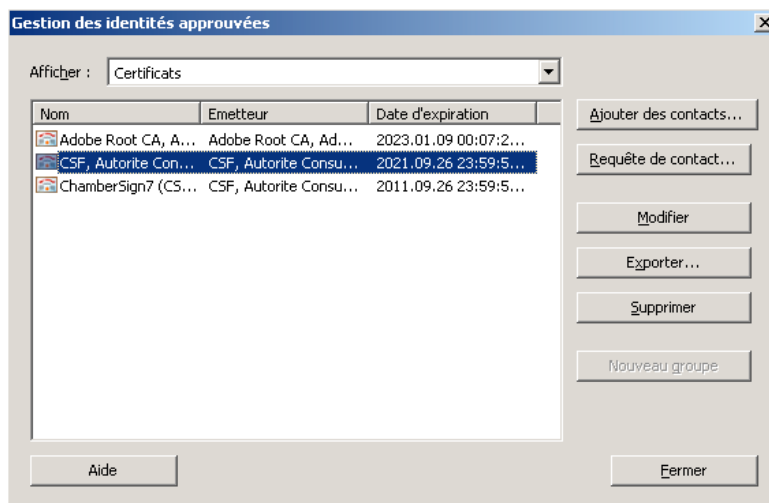
Après avoir répété l'opération pour le deuxième certificat présent dans le répertoire « Certificats », valider en cliquant sur le bouton « OK » en bas à droite de la fenêtre.

La fenêtre suivante apparaît pour confirmer l'installation.

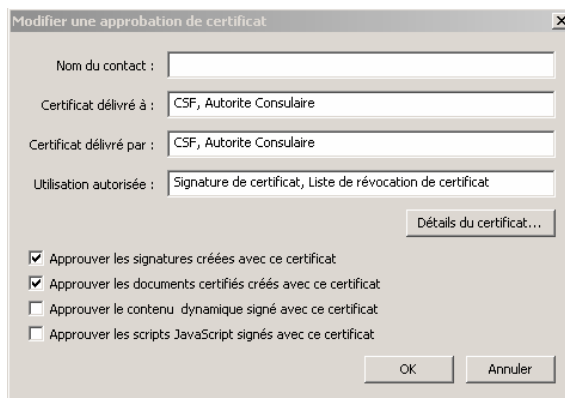


Valider en cliquant sur « OK ».

Les certificats ajoutés apparaissent alors dans la fenêtre de gestion des identités.

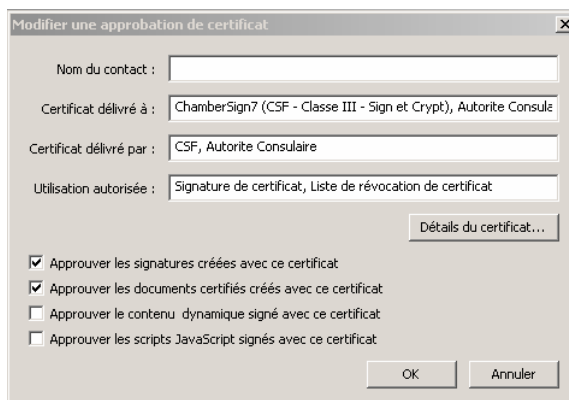


Sélectionner un des certificats de Chambersign, cliquer sur le bouton « modifier » pour paramétrer les approbations en cochant les deux premières options de la manière suivante :



Valider la fenêtre avec le bouton OK.

Répéter l'opération pour le deuxième certificat.




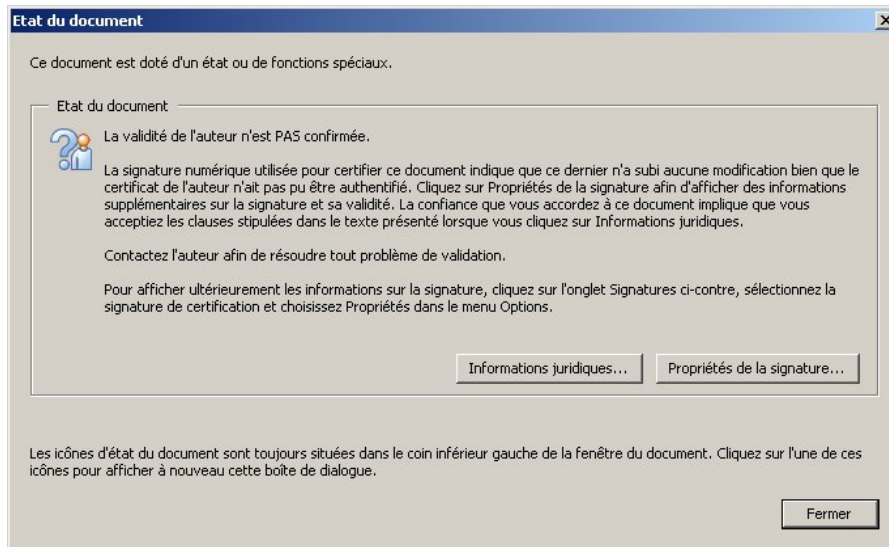
Ensuite, pour valider la signature du document, aller directement au §4.

3. Approuver l'identité du signataire du document

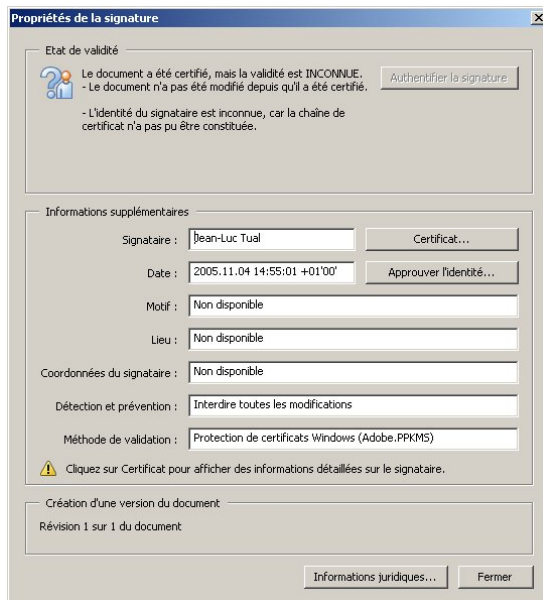
En l'absence de connexion internet, vous devez approuver vous-même la première fois l'identité du signataire du document. La validation de la signature du document au §4 ne s'appuiera donc pas sur toute la chaîne de confiance.

Chaque document PDF peut être signé par une personne différente. En principe, le nombre total de personnes autorisées à signer les documents PDF du GAN ne dépassera pas 5 personnes. L'opération devra donc être renouvelée pour chaque signataire.

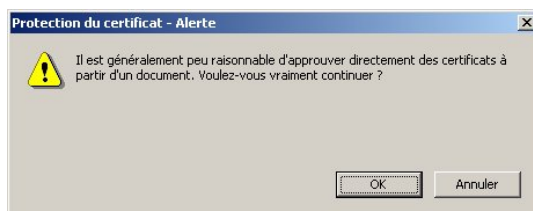
Cliquer sur l'icône  située en bas à gauche de la fenêtre Adobe Reader pour faire apparaître la fenêtre suivante :



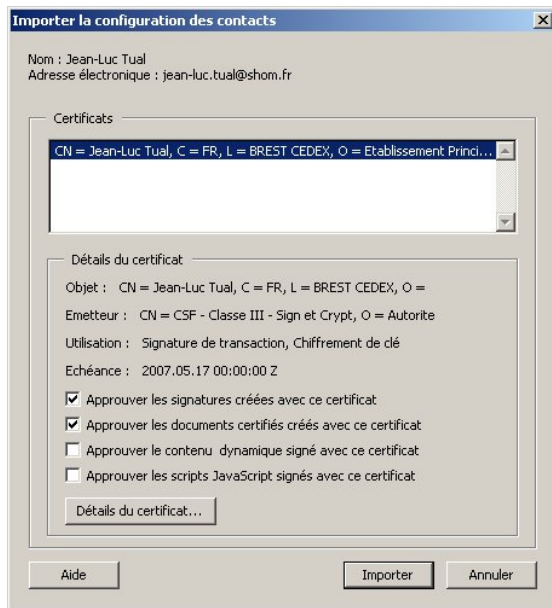
Cliquer sur le bouton « propriétés de la signature » :



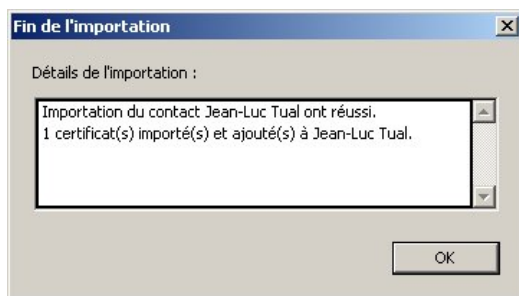
Cliquer sur le bouton « Approuver l'identité » :



Cliquer sur le bouton « OK » :

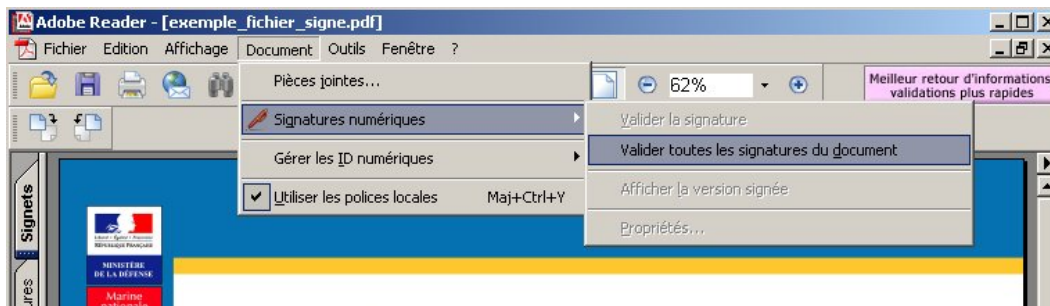


Cocher les deux premières cases pour définir le niveau d'approbation et cliquer sur le bouton « Importer » :






Cliquer pour terminer sur le bouton « OK ».


4. Validation de la signature numérique

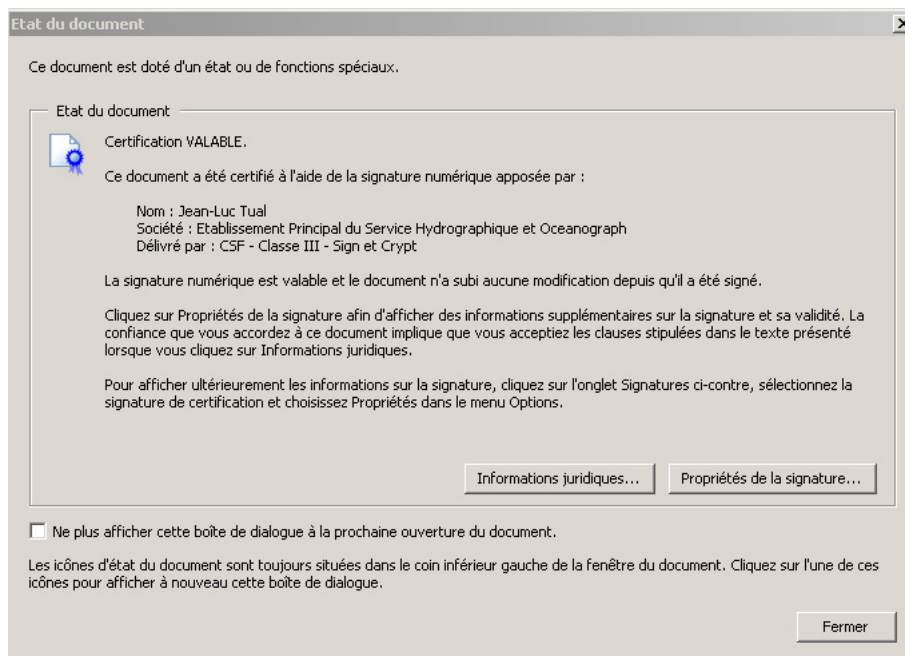


Dans la fenêtre principale de Adobe Reader, aller dans « Documents », cliquer sur « Signatures numériques » puis sur « Valider toutes les signatures du document ». Si vous disposez d'une connexion internet et si vous avez installé les certificats de l'autorité de certification (cf. §2), Adobe Reader va se connecter au site de l'autorité de certification Chambersign et vérifier la validité de la signature numérique.

Si la signature est validée, l'icône  située en bas à gauche de la fenêtre Adobe Reader sera remplacée par l'icône  (ou l'icône  selon le type de fichier).

5. Afficher les informations de la signature numérique

Après avoir validé la signature numérique, cliquer sur l'icône  pour afficher l'état du document :



Cliquer respectivement sur les deux boutons « Informations juridiques » et « Propriétés de la signature » pour afficher les informations sur la validité de la signature:

Informations juridiques X

Avis de non-responsabilité

L'authentification de documents dotés de signatures numériques peut exiger le recours à des services de certificats fournis par des prestataires tiers (voir les informations fournies par l'émetteur ci-dessous). Adobe n'offre aucune garantie relative à la signature numérique de documents, aux certificats utilisés pour signer numériquement des documents et aux services associés. Pour plus de détails, relisez le contrat de licence pour l'utilisateur final d'Acrobat ou d'Adobe Reader ainsi que le règlement et les informations relatifs aux certificats fournis par l'émetteur.

Règlement relatif aux certificats

Délicivré à : Jean-Luc Tual, Etablissement Principal du Service Hydrographique et
Emetteur : CSF - Classe III - Sign et Crypt, Autorite Consulaire
Valable : 2005/05/17 à 2007/05/17

Informations fournies par l'émetteur : Ce certificat repond aux specifications et directives de l'Union Europeenne, de ChamberSign Europe et de la PC V3 du Minetl.
Il est delivre en face a face.